

Conseil d'école élémentaire du 18 juin 2013, et réunion suivante (commission extramunicipale)

Notes de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Présents au conseil d'école élémentaire:

- l'équipe enseignante,
- les représentants de la mairie (M. le premier adjoint et élus commission écoles),
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- les représentants des parents (I.Etchevers, A.Letoublon, E.Licken, N.Matheret, N.Mey, F.Raymond-Ferraro, R.Smedebol, M.Vocale)

Ont rejoint l'assemblée pour la deuxième partie de la réunion (commission extramunicipale):

- la direction du service périscolaire.

A. Points à l'ordre du jour du conseil d'élémentaire "hors sujets périscolaires"

L'assemblée a d'abord traité les sujets suivants:

- Rentrée prochaine: fermeture d'une classe et effectifs
- Bilan des activités de l'année écoulée
- Evaluations CE1 et CM2
- Stages de remise à niveau
- Aide personnalisée
- Lien avec le collège
- Constitution du bureau pour les prochaines élections
- Questions diverses (hors sujets périscolaires)

Le compte rendu diffusé par l'école informera sur ces points.

Conformément à la décision prise pendant le conseil du [2012-03-20](#), les sujets périscolaires ne sont pas traités comme partie du conseil d'école, ni inclus dans le compte rendu de l'école sur cette réunion, et ils font donc l'objet de ces notes séparées par l'Association des Parents d'Elèves.

Pour rappel, les questions des parents hors sujets périscolaires ont été les suivantes:

1. Dangers d'internet: diffuser l'information?

- Certains de nos enfants profitent des jeux sur internet, parfois même des jeux qui peuvent générer addiction. Serait-il possible pour école et mairie d'aider les parents à évaluer et à expliquer les dangers de ces jeux et/ou de l'accès à internet sans surveillance?

Réponse:

- Oui, la mairie a déjà organisée une table ronde sur ce sujet, cette année, en visant comme audience surtout les parents PIAJ (accueil des jeunes du Service Jeunesse de la mairie). Il est possible d'organiser à nouveau ce type de rencontre, en diffusant l'information plus largement aux parents par les APE et à l'intérieur de l'école. Nous en reparlerons à la prochaine rentrée.

2. Grand Prix des Jeunes Dessinateurs et Jeunes Lecteurs: diffuser l'information?

- L'année prochaine la PEEP réitère ce concours national, avec possibilité pour les enfants de participer soit par leur compte, soit avec du travail fait en classe. Mme la présidente de la PEEP de Grenoble est disponible pour un rencontre avec l'équipe enseignante des Petites Maisons pour plus de renseignements, si besoin. Pourrait l'école nous aider à diffuser aux parents l'information sur ce concours national, à la prochaine rentrée?

Réponse:

- Oui, l'école aidera les parents à diffuser cette information l'année prochaine, et pourra éventuellement profiter du rencontre avec Mme la présidente de la PEEP si cela semblera nécessaire.
- D'autres projets seront aussi considérés, comme le projet sur les espaces vertes proposée par la Mairie, et le Prix spécial du DDEN pour la citoyenneté.

B. Commission extramunicipale pouvant toucher aussi à des sujets périscolaires

L'assemblée, se transformant en commission extramunicipale avec l'arrivée des participants additionnels listés dans l'entête de ce compte rendu, a poursuivi la réunion en traitant à la fois des sujets périscolaires et en discutant le résultat du sondage sur les rythmes scolaires réalisé en mai.

Une question des parents sur les horaires de la garderie était plus orientée à la garderie de maternelle (qui ferme à 18:00) qu'à la garderie d'élémentaire (qui ferme déjà à 18:15 comme souhaité par les parents demandeurs). Nous reportons néanmoins ci-dessous question et réponse, par souci de clarté:

3. Horaires de la garderie périscolaire

- Certains parents continuent à solliciter des horaires de fermeture plus tardifs pour la garderie (spécialement pour la maternelle).
- Est-ce que des modifications d'horaires seraient envisageables pour l'année scolaire 2013-2014?

Réponse:

- Non, aucune modification à ces horaires ne sera faite pour l'année 2013-2014.
- Les horaires actuels sont déjà le résultat des discussion/sondages/compromis précédents, et les prochaines modifications envisagées sont seulement celles actuellement en discussion avec les APE et l'école pour l'année 2014-2015, dans le contexte des nouveaux rythmes scolaires.

L'assemblée a discuté les **résultats étendus à la commune du sondage effectué en mai** sur les rythmes scolaires (et dont été déjà communiqué le [résultat pour les Petites Maisons](#)).

Une description détaillée de ces résultats et des considérations engendrées est disponible dans les documents suivants:

- [résultats du sondage pour toute la commune](#),
- compte rendu de la commission extramunicipale du [2013-05-08](#),
- [état des lieux pour le PEdT](#) (Projet Educatif Territorial) à Saint Martin d'Uriage.